

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21422 - 79EME ANNÉE

## Après le crime odieux et la mascarade électorale du 10 décembre 1967 à Saint-André

### La création de l'ADNOE, Association pour le Déroulement Normal des Opérations Électorales

Suite à l'annulation du scrutin du 10 décembre 1967 à Saint-André, comme rappelé dans l'article de Témoignages de mercredi, de nouvelles élections ont lieu les 14 et 21 décembre 1969, mais cette fois-ci, sous le regard des membres du Comité pour le Déroulement normal des Opérations électorales, nouvellement créée et des journalistes des médias nationaux spécialement dépêchés à La Réunion.

Le Dr Sully Dubard, le maire invalide, n'est plus en lice à la municipale. Devenu gênant, il est poussé vers la sortie par la Préfecture qui a préféré Edelbert Nativel, comptable à l'usine de Bois Rouge de Charles Armand Barau. Jean-Paul Virapoullé, conseiller agricole à la Chambre d'Agriculture, est lui candidat de la droite, à la cantonale. L'impératif majeur étant toujours pour le pouvoir d'empêcher que Saint-André, commune de la circonscription où est élu Michel Debré, ne tombe dans le camp du PCR.

La lecture des résultats finaux du double scrutin atteste une amélioration des conditions de vote et le rôle majeur joué par le Comité pour le Déroulement Normal des Opérations Électorales. A la municipale, le candidat « national » E. Nativel est élu avec 290 voix d'écart et JP. Virapoullé à la cantonale

SCRUTIN DU 14 MARS 1969  
ELECTIONS MUNICIPALES

| Communes            | Inscrits | «Votants» | %     | «Exprimés» | Candidats administratifs | %    | Divers | PCR   |
|---------------------|----------|-----------|-------|------------|--------------------------|------|--------|-------|
| St-JEAN             | 20.000   | 19.509    | 71,8  | 18.753     | 18.031                   | 85,4 |        | 2.722 |
| St-MARIE            | 4.576    | 2.871     | 62,7  | 2.831      | 2.692                    | 94,3 |        | 146   |
| St-SEZANNE          | 19.596   | 2.851     | 14,5  | 2.943      | 2.540                    | 100  |        |       |
| St-ANDRÉ            | 2.939    | 1.365     | 46,3  | 1.360      | 1.259                    | 99,7 |        | 16    |
| SALAZAR             | 2.939    | 2.427     | 82,6  | 2.413      | 1.773                    | 73,7 | 634    |       |
| St-ANON             | 2.858    | 1.975     | 69,0  | 1.974      | 1.874                    | 100  |        |       |
| St-ROBERT           | 9.187    | 6.563     | 71,4  | 6.549      | 6.549                    | 100  |        |       |
| PLAINE des PALMIERS | 968      | 797       | 82,3  | 789        | 694                      | 79,1 | 104    |       |
| St-ROSE             | 1.314    | 1.155     | 87,9  | 1.094      | 1.073                    | 98   |        | 21    |
| POSSESSION          | 3.166    | 2.355     | 74,3  | 2.332      | 2.186                    | 93,7 |        | 16    |
| PORT                | 6.747    | 4.779     | 70,8  | 4.859      | 3.148                    | 79,1 |        | 964   |
| St-PAUL             | 15.405   | 13.129    | 85,2  | 11.953     | 8.823                    | 73,8 | 1.100  | 2.030 |
| St-BASSINS          | 2.397    | 1.750     | 73,0  | 1.750      | 1.705                    | 100  |        |       |
| St-LEU              | 3.973    | 3.464     | 87,2  | 3.399      | 2.185                    | 64,3 | 2.097  | 407   |
| St-ROUSSE           | 1.973    | 1.409     | 71,4  | 1.409      | 1.409                    | 100  |        |       |
| St-ANGE-SALE        | 9.613    | 3.349     | 34,8  | 3.329      | 1.319                    | 39,6 | 339    |       |
| St-LOUIS            | 15.665   | 7.367     | 46,8  | 7.227      | 6.961                    | 96,3 | 114    | 130   |
| St-LAURE            | 2.450    | 1.713     | 69,5  | 1.699      | 1.699                    | 100  |        |       |
| St-DEUX             | 1.933    | 1.874     | 96,9  | 1.864      | 1.864                    | 100  |        |       |
| TAMBOU              | 9.304    | 8.840     | 95,0  | 8.755      | 8.293                    | 95   |        | 472   |
| St-PIERRE           | 14.559   | 19.289    | 132,3 | 19.464     | 9.291                    | 47,7 |        | 473   |
| St-ETIENNE          | 9.149    | 9.244     | 101,0 | 9.478      | 2.478                    | 100  |        |       |
| St-JOSEPH           | 6.262    | 6.065     | 96,8  | 6.044      | 3.876                    | 64,0 |        | 8     |
| St-PHILIPPE         | 1.415    | 1.079     | 76,2  | 1.070      | 969                      | 89,6 |        | 161   |
|                     | 127.144  | 112.345   | 71,4  | 111.965    | 90.826                   | 80,7 | 5.181  | 7.998 |

(1) A Salazie, c'est la liste Chevallier qui a eu 64 voix. (2) A St Paul, c'est la liste de Bourd qui est élue. (3) A St Leu, la colonne « Divers » comporte la liste de Divers. (4) A l'Etang-Sale, c'est la liste Olivier Payet qui a eu 259 voix. (5) A St Philippe, la liste de Divers a eu 114 voix.

nale avec 168 voix d'avance ! Il s'en est fallu de peu à Paul Vergès pour l'emporter. Mais ces résultats sont considérés comme une première victoire pour le PCR et pour la démocratie. En janvier 1970, le Comité devient officiellement l'ADNOE (Association pour le Déroulement Normal des Opérations électorales). Poursuivant son action, elle va peser sur le déroulement des cantonales des 8 et 15 mars qui voient l'élection d'Elie Hoarau dans le 3e Canton de Saint-Pierre et celle de Paul Vergès dans le 1er, mais également sur les municipales des 15 et 21 mars 1971. En effet, Paul Vergès est élu maire du Port, Roland Robert

l'emporte à la Possession, et Christian Dambreville à Saint-Louis, soutenu par le PCR. Même si — au terme de ces rendez-vous électoraux — la fraude et les violences n'ont pas totalement disparu, tous s'accordant à reconnaître l'action déterminante de l'ADNOE et le pas de plus vers la normalisation des élections à la Réunion. Finalement, serait-on tenté de dire : Edouard Savigny à qui la Section PCR de Saint-André, rend hommage chaque année, n'est peut-être hélas, pas mort pour rien.

**Paul Dennemont**

## Sursis de trois mois pour « le Quotidien »

L'aide de 600 000 euros de la Région Réunion donne trois mois de trésorerie au « Quotidien ». Cette initiative de la puissance publique a sans doute fortement contribué au prolongement de trois mois de la période d'observation, jusqu'au 27 mars 2024 et le maintien de l'activité jusqu'au 4 avril. Les offres de reprise devront être déposées d'ici le 29 février. C'est un ouf de soulagement pour les 52 salariés.

Le Tribunal de commerce de Saint-Denis a décidé à l'audience d'hier de prolonger de trois mois la période d'observation concernant « le Quotidien ». Le média reste donc en liquidation judiciaire avec maintien d'activité jusqu'au 4 avril. La période d'observation durera jusqu'au 27 mars. Les repreneurs ont jusqu'au 29 février pour se manifester.

Les salariés étaient présents hier et une manifesta-

tion de soutien a eu lieu devant le tribunal.

La Région Réunion a accordé vendredi dernier une aide de 600 000 euros au « Quotidien ». Cela correspond à trois mois de fonctionnement du média. Ce soutien a sans doute pesé lourd dans la décision des juges du Tribunal de commerce.

C'est donc un ouf de soulagement pour les salariés. La mobilisation a permis d'obtenir un sursis. L'espoir est que dans ce délai, une société puisse présenter une offre de reprise acceptée par l'administrateur judiciaire du « Quotidien ».

Ainsi « le Quotidien » pourra continuer à participer au pluralisme de la presse, aux côtés des médias en ligne, radio, TV et papier qui le font vivre à La Réunion.

*M.M.*

## Le président du Département reçoit les représentants de la Chambre d'Agriculture

## Fin de la grève à la Chambre d'Agriculture

Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental, a reçu, le mercredi 13 décembre, une délégation de représentants du personnel de la Chambre d'agriculture, accompagnés du Président Frédéric Vienne. Après cette rencontre, les salariés ont cessé la grève qui avait débuté la veille.

Les salariés de la Chambre verte ont pu exposer leurs inquiétudes quant à l'état des finances de l'établissement public et à ses capacités à continuer son activité.

Cyrille Melchior les a rassurés sur la volonté du département de continuer à accompagner la Chambre d'agriculture, et il a décidé de verser, dès le début 2024, un acompte sur subvention plus important qu'à l'accoutumée, 1 million d'euros contre 400 000 les années précédentes. Ceci, pour permettre à la Chambre

verte d'éviter des problèmes de trésorerie dans les premiers mois de l'année.

Néanmoins, le Président du Conseil départemental a souligné la fragilité structurelle des Chambres consulaires en outre-mer et appelé de ses vœux à inventer un nouveau modèle, plus conforme aux réalités réunionnaises.

« Nous allons continuer à accompagner la Chambre d'agriculture, expliquait-il à l'issue de la rencontre. Mais ces efforts doivent être concertés, notamment avec l'Etat. Nous souhaitons une simplification de ces mesures d'accompagnement et de la visibilité budgétaire, mais il faut également avoir des perspectives sur l'avenir de la Chambre, réinventer un modèle. »

Suite à cette rencontre, la grève a cessé

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## Guerre coloniale en Palestine

# Prise d'otages du personnel d'un hôpital par l'armée israélienne

**Environ 70 membres du personnel de l'hôpital Kamal Adwan sont toujours détenus par l'armée israélienne selon l'ONU. La prise d'otages de tout le personnel a débuté lundi. Des libérations ont eu lieu hier.**

Lundi, l'armée israélienne a pris en otage l'ensemble du personnel médical de l'hôpital Kamal Adwan en Palestine. Pour le moment, cinq médecins et le personnel féminin ont été libérés.

« Le directeur de l'hôpital et environ 70 autres

membres du personnel médical sont toujours détenus dans un lieu inconnu à l'extérieur de l'hôpital », a indiqué l'ONU.

Des soldats et des chars israéliens ont attaqué l'hôpital pour la deuxième journée consécutive lundi, procédant à des « arrestations massives », a indiqué l'ONU.

« Les rapports des personnes libérées indiquent qu'ils ont été interrogés, battus et exposés aux intempéries avant de finalement retourner à l'hôpital », a ajouté l'ONU.

## De nombreux fonctionnaires US accusent leur gouvernement de « fermer les yeux sur Gaza »

Une lettre ouverte des employés de la Sécurité intérieure fustige les dirigeants de l'agence pour avoir « minimisé les atrocités en cours » à Gaza.

Plus d'une centaine de membres du personnel du Département américain de la Sécurité intérieure (DHS) ont signé une lettre ouverte au secrétaire d'État Alejandro Mayorkas dénonçant la gestion de la guerre à Gaza par le département.

La lettre, obtenue exclusivement par Al Jazeera, exprime sa frustration face à « l'absence palpable et flagrante dans les messages du Département » de « reconnaissance, soutien et deuil » pour les plus de 18 000 Palestiniens tués à Gaza depuis le début de la guerre le 7 octobre.

« La grave crise humanitaire à Gaza et les conditions en Cisjordanie sont des circonstances auxquelles le Département répondrait généralement de diverses manières », indique la lettre datée du 22 novembre.

« Pourtant, les dirigeants du Département de la sécurité intérieure ont apparemment fermé les yeux sur les bombardements de camps de réfugiés, d'hôpitaux, d'ambulances et de civils. »

Les signataires de la lettre comprennent 139 membres du personnel du Département de la sécurité intérieure et des agences qu'il gère, comme les douanes et la protection des frontières (CBP), l'Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA), l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) et les services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS).

Mais certains membres du personnel « ont choisi de signer cette lettre de manière anonyme » par crainte

de réactions négatives, explique le document qui a appelé le Département de la sécurité intérieure à « fournir une représentation juste et équilibrée de la situation et à permettre une expression respectueuse sans crainte de répercussions professionnelles ».

Cette lettre est la dernière indication des fractures au sein de l'administration du président Joe Biden, qui a fait face à des critiques internes pour la position de son gouvernement sur la guerre à Gaza.

Le mois dernier, plus de 500 responsables de 40 agences gouvernementales ont publié une lettre anonyme poussant Biden à appeler à un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Une autre lettre, signée par 1 000 employés de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), exprimait un appel similaire.

Un groupe de personnes s'est rassemblé devant la Maison-Blanche pour une veillée aux chandelles brandissant une pancarte disant : « Président Biden, votre personnel exige un cessez-le-feu ».

Josh Paul, qui a démissionné du Département d'État en octobre en raison de « l'assistance mortelle à Israël » apportée par les États-Unis, a pris la parole lors de l'événement.

Les informations partagées en ligne avant la manifestation ont encouragé les membres du personnel de l'administration Biden-Harris à y assister. Les participants ont été encouragés à porter des masques et des vêtements indescritibles et à ne pas apporter leur téléphone professionnel.

# Oté

## Kossa y fé 20 desamb ?

Dann in somèn nou fèt nout 20 désamb, sa in gran date pou nout pèp réyoné. Dopli son pépléman en 1663 ziska 1848 domoun té y vien Isi sou la kontrinte, dann kale bato, pou fé travay forcé dessi la tèr gro blan. Maltrété, tapé, tortiré, mal nourri, violé, san famy, ala koman zot té y viv isi. Si zot y rode fé in révolte pou sanz sa, na touzour in mal fondé y dénonse. Malgré sa bonpé té y sap, dann santié zépine pou viv en liberté. Pou viv kom zot y enten. Pou viv tou simpléman.

Zordi nou pa pé maziné koman nout bande zansèt la fé pou ténir ansanmb, malgré lo kou, malgré travaye dir, malgré lo Sagrin zot propre péï. Non, nou pé pa mé nou pé rann à zot Omaze.

Na bonpé y sa fé kabar, la fèt, y sa fé dézord pou pa nou oubli nout passé, sa in nafer importan ! Na dote y wa sa kom in komba politik, y préfère fé conférence, sobatkoz, pou en aprann ankor plis dessi nout passé, sa osi lé importan ! Épi na osi bann sindikalis y bataye ankor é touzour pou fé ke le 20 désanmb lé vréman in zour férié, in zour y travay pa ! Mi pense sa na son limportanse osi. Si nou réfléssi bien, nou dovré pa travaye lo zour là, kom in symbol, pou tout lo tan nout zansèt la travay gratui pou fé plézir gro patron ek ti kolon. Zordi travayèr ossi lé konm in zesklave. si li té pa oblizé li ossi noré ress son kaz ou bien noré kraze in maloya.

Nou na in pensé ossi pou toute sèt la soubat pou la rokonéssans lo 20 désanmb par léta fransé. Té pa fassil mé zot lavé in konviksion é zot la réïssi. Sé grasse à zot si lo 20 désanmb lé férié.

Alors 20 desanmb fé sèt na po fé, mé sirtou allons onor nout zansèt ke la permèt à nou awar lo péï nou nana zordi ek in filozofi y respek toute nation y vive issi malgré la soufrans déssertin.

Ni artrouv.

*Justin*